

Le 23 janvier 2017

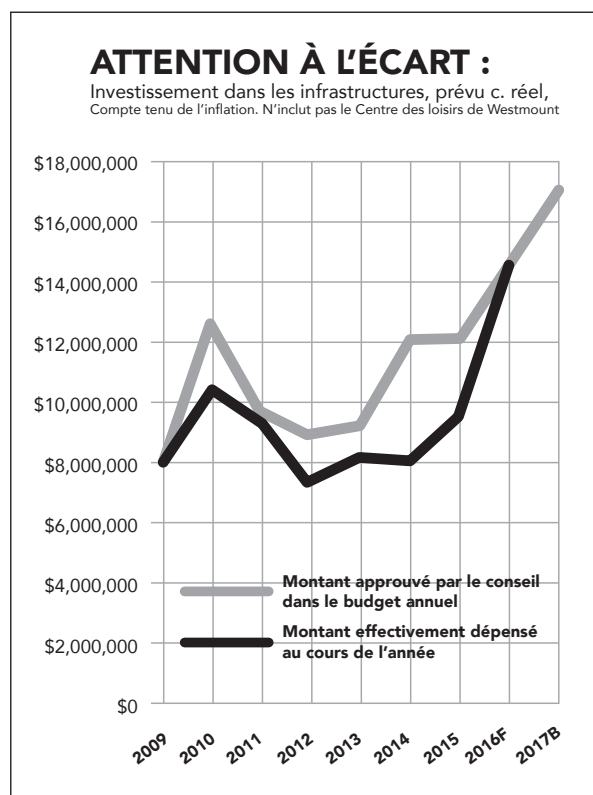
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme celle de l'an dernier, cette lettre concernant les comptes de taxes vient avec de bonnes nouvelles :

1. Le compte de taxes moyen est gelé pour une deuxième année.
2. Pour la première fois de mémoire d'homme, la Ville de Westmount n'a pas de dette nette.
3. Notre budget d'investissement dans les infrastructures, soit 17 millions \$, correspond au double de notre moyenne historique.
4. Nous pourrions maintenir ce niveau d'investissement en capital à l'avenir sans avoir à emprunter.

Le portrait n'est toutefois pas si rose. La situation sans endettement de Westmount contraste avec celle de la Ville de Montréal. Elle emprunte encore pour la majeure partie de ses travaux d'infrastructures. Notre « part » de la dette totale de Montréal s'élève à 52 millions \$; le coût du service de cette dette est enfoui dans la quote-part annuelle du conseil d'agglomération de Montréal pour les services régionaux. En 2017, la facture représentera la moitié des dépenses totales de 106 millions \$ prévues au budget de Westmount. Des 53 millions \$ restants, 17 millions \$ sont affectés aux investissements dans les infrastructures locales; l'essentiel du solde paie pour les services locaux.

Infrastructures

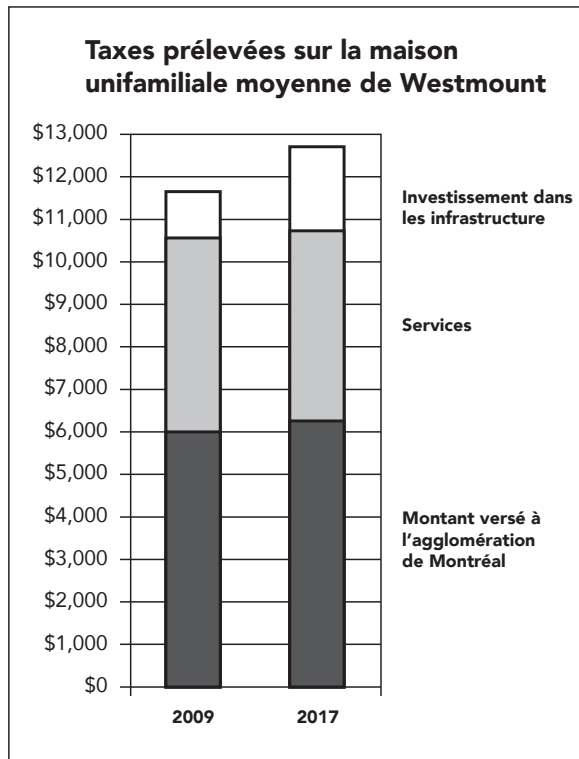


C'est très bien de prévoir des dépenses comme les travaux de voirie, mais s'ils ne sont pas réalisés, cela ne donne rien. L'année dernière, pour la première fois en cinq ans, le Service des travaux publics a réussi à réaliser presque tous les travaux d'infrastructures approuvés dans son budget annuel. Il y est parvenu grâce à l'embauche de six nouveaux ingénieurs et techniciens, ainsi qu'à la création d'un groupe distinct, infrastructures et ingénierie, ayant son propre directeur.

Le graphique ci-contre montre que nous augmentons à la fois le budget *et* l'exécution des travaux d'infrastructures. Ce graphique ne tient pas compte du Centre des loisirs de Westmount qui fut achevé en 2013, car son coût de 41 millions \$ serait bien en dehors de l'échelle du graphique. En outre, ce n'était pas vraiment une dépense d'immobilisations ordinaire. Comme je l'avais mentionné en octobre 2013, le CLW a consommé beaucoup de temps et d'énergie et maintenant, l'accent doit être mis sur l'entretien et les infrastructures.

Taxes

Comment payons-nous les dépenses de 106 millions \$? 81 % de nos revenus provient des taxes foncières.



Comme nous avons réussi à nous libérer des dettes, à doubler notre investissement annuel dans les infrastructures *et* à payer le Centre des loisirs de Westmount, vous pourriez penser que cela aurait fait exploser le compte de taxes de la maison unifamiliale.

Pas du tout.

Le graphique ci-contre montre que, si l'on tient compte de l'inflation et qu'on exclut l'investissement accru dans les infrastructures ainsi que la totalité du coût du Centre des loisirs de Westmount, les taxes prélevées sur la maison unifamiliale moyenne de Westmount sont demeurées les mêmes qu'en 2009. Les plages ombrées représentent le compte de taxes sans tenir compte d'aucun investissement dans les infrastructures.

Maintenant que la Ville n'a plus de dette, je suis d'avis que tout excédent futur, s'il n'est pas destiné à financer les infrastructures, devrait servir à réduire les taxes.

Avec un taux d'imposition de 0,8014 \$ par 100 \$ d'évaluation en 2017, les taxes prélevées sur la maison unifamiliale moyenne de Westmount, évaluée à 1 592 223 \$, s'élèvera à 12 760 \$, soit le même montant que l'an dernier et l'année précédente. Comme un nouveau rôle d'évaluation est maintenant en vigueur, votre compte de taxes pourrait être plus – ou moins – élevé que celui de l'an dernier, selon les changements précis apportés à l'évaluation de votre propriété comparativement à la moyenne. Gardez à l'esprit que la valeur imposable ne sera pas étalée de façon « graduelle » pour ce rôle d'évaluation. Les comptes de taxes peuvent être acquittés en deux versements, le premier étant exigible le 27 février 2017, et le second le 29 mai 2017. Un taux d'intérêt de 9 % par année sera prélevé sur le solde impayé, plus une pénalité de 0,5 % par mois.

J'ai rédigé ma première lettre relative au compte de taxes il y a 25 ans. Dans toutes ces lettres, je brosse habituellement un portrait des tendances pluriannuelles de variation des taxes et des dépenses et je ne m'attarde pas trop sur le budget de l'année en cours. De la même façon, une vidéo explique bien mieux ce qu'il en est qu'une image figée. Cela étant dit, si vous souhaitez obtenir une copie du budget détaillé de 2017 ou une copie du discours du budget prononcé par le Commissaire des finances, Victor M. Drury, veuillez téléphoner à l'hôtel de ville, au 514 989-5240. Vous pouvez aussi consulter l'information budgétaire sur le site Web de la Ville de Westmount, à westmount.org, ou à la Bibliothèque publique de Westmount.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Le maire,

Peter F. Trent